- DOSSIER D'INVITATION –

COUPE REGIONALE D'AUTOMNE

Saison 2023

OGS (HAUTS DE FRANCE)

DIMANCHE 24 septembre 2023

OGS Cyclisme Section BMX

9 septembre 2018

Stadium du littoral

VILLE DE
GRANDE-SYNTHE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

ACCUEIL Des personnes en gilet jaune indiqueront l'accueil du lieu de la manifestation.

Il permettra :

- Aux clubs de régler les engagements et de demander éventuellement une facture si nécessaire

Horaires d'ouverture Samedi : 15h00 / 20h00 uniquement pour les camping cars

Dimanche : à partir de 8h00

Contact : bmx.ogs@gmail.com

TEL : PORREAUX Julien 06.15.22.57.60

Engagements : Les engagements devront être effectués sur le site cycles web.

Le montant des inscriptions est de :

- 13 € par pilote pour 1 catégorie (20'' ou 24'')
- 14 € par pilote pour 2 catégories (20'' et 24'')

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUER.

REGLEMENT Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées. Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais. Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales). Les catégories Espoirs rouleront avec une plaque frontale dont le fond JAUNE avec pastille verte (chiffres et lettre de couleur blanche). Le règlement NPC /Picardie 2022 est applicable. Il sera affiché près des feuilles de race

LES CATÉGORIES

24 Pouces (Cruisers) : 29 ans et moins (classement séparé : minime, cadet, junior,19/29 ans)

30/39 ans 40 ans et plus Dames

20 Pouces : Pré licence U7 Garçon U7 Fille U9 Garçon U9 Fille U11 garçon U11 Fille U13 Garçon U13 Fille

Espoirs en U11 er U13

U15 Garçon U15 Fille U17 garcon U17 Fille

17/24 17 et plus Femme 25/29 30 et plus

RÉCOMPENSES

Les coupes et prix de la coupe d'automne seront remis aux pilotes a l issue de la compétition Pour la cérémonie protocolaire la tenue de BMX EST OBLIGATOIRE

PROGRAMME PREVISIONNEL*

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES :

Stadium du littoral Boulevard Mendes France 59760 Grande-Synthe *Par Lille (A25) direction Dunkerque jusqu'au rond point des parapluies 3ème sortie, deuxième rond point direction décathlon 4ème sortie *Par Calais (A16) direction dunkerque sortie 56 Grande-Synthe Moulin

STATIONNEMENT :

Le parking pour les voitures sera celui de Décathlon. Les camping-cars seront à proximité du terrain sur le parking du stadium ainsi que pour les officiels.

Pour les Camping cars et officiels la demande d'autorisation doit être effectuée avant le 24 septembre 2022. Dernier délai ! Par mail : bmx.ogs@gmail.com Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

RESTAURATION :

Une buvette et des gâteaux ainsi que des enveloppes seront à vendre stand tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire. Et une restauration extérieur seras presente

Elle sera à proximité de la piste.

SECURITE :

Le club ne pourra pas être tenu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

DIVERS : Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite, mais autorisée sur la piste cyclable. Nous rappelons que les chiens sont interdits même tenus en laisse.

HEBERGEMENT :

• De nombreux hôtels (Formule 1, IBIS, KYRIAD, Campanile, ….) sont disponibles sur la zone commerciale de Auchan ainsi que dans la Zac du moulin à 200 m de la piste • Pour les camping-cars : arrivée possible le Samedi jusqu'à 20h00.

SECOURS :

Les secours seront assurés par L association synthoise de sauvetage aquatique, le poste de secours se trouvera derrière le 1 er virage.